

SOUTIEN HORS CAMPUS :

Horizon Santé-Nord

Le Programme d'intervention et de prévention en matière de violence de violence (PIPMV) d'Horizon Santé-Nord (HSN) fournit un éventail de services de soutien aux victimes de violence. Si vous avez été victime de violence et avez besoin d'aide, allez au service d'urgence d'HSN qui appellera l'infirmière responsable du PIPMV. Celle-ci arrivera dans les 35 à 40 minutes suivantes et effectuera une évaluation confidentielle.

Les services incluent :

- Évaluation médicale et traitement
- Documentation et photographie médico-légales
- Planification de la sécurité et évaluation des risques

La liste complète des services se trouve à :

hsnsudbury.ca/portalen/Programs-and-Services/NEO-Kids-Family/Violence-Intervention-and-Prevention-Program
705-523-7100 (demande pour l'infirmière responsable du PIPMV)

Voices for Women

Le Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de Sudbury offre gratuitement des services aux femmes de 16 ans et plus traumatisées par des antécédents de violence sexuelle

96 Larch Street, bureau 305, Sudbury, ON P3E 1C1
705-671-5495 • voicesforwomen.ca

Centre Victoria pour femmes

705-670-2517 • centrevictoria.ca

Association canadienne pour la santé mentale

Sudbury/Manitoulin, 111 rue Elm, Salle 100
705-675-7252 • cmha.ca/fr

CAUSES D'AGRESSION SEXUELLE :



Cette fiche fournit des renseignements généraux sur le harcèlement sexuel visant la population étudiante, le corps professoral et le personnel de l'Université Laurentienne et n'est pas un avis juridique.

SOUTIEN SUR LE CAMPUS :

Services de counseling et de soutien

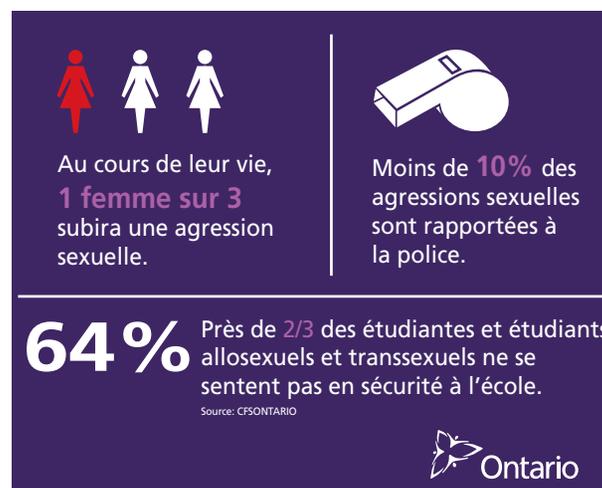
Édifice Parker, P-230
705-673-6506
laurentienne.ca/counseling

Service de Santé et bien-être

Résidence Étudiants Célibataires
705-673-6546
laurentienne.ca/service-de-sante

Bureau de l'Équité, de la Diversité et des Droits de la personne

laurentienne.ca/prevention-de-la-violence-et-intervention



Violence Sexuelle

Guide pour la population étudiante, le corps professoral et le personnel

@edhrolul

Bureau A-126
Rez-de-chaussée de l'Édifice des arts
935, chemin du lac Ramsey, Sudbury (ON) P3E 2C6
705-675-1151, poste 3427 | 1 800-461-4030, poste 3427
edhr@laurentienne.ca

[laurentienne.ca/
lequite-de-la-diversite-et-des-droits-de-la-personne](http://laurentienne.ca/lequite-de-la-diversite-et-des-droits-de-la-personne)

@edhrolul

Equity | Équité
Diversity | Diversité
Human Rights | Droits de la personne

Université Laurentienne
Laurentian University

Violence Sexuelle

« Violence sexuelle » s'entend de tout acte sexuel ou autre, de nature physique ou psychologique, qui vise la sexualité d'une personne, son identité sexuelle ou l'expression de son genre, et qui est commis, fait l'objet d'une menace ou est tenté à l'égard d'une personne sans son consentement. Elle inclut l'agression sexuelle, le harcèlement sexuel, la traque physique ou en ligne, l'outrage à la pudeur, le voyeurisme, l'exploitation sexuelle, la distribution d'images ou de vidéos de nature sexuelle d'un membre de la communauté sans son consentement.

Consentement :

« Consentement » s'entend du choix et de l'accord actifs, directs, volontaires et conscients d'avoir des activités sexuelles manifestés par une personne capable de consentir. Le consentement peut être retiré en tout temps et ne peut pas être présumé ni implicite. Ces éléments de consentement doivent être présents. Il n'est pas acceptable qu'une personne présumée avoir commis une violence sexuelle utilise sa consommation d'alcool ou de drogues comme excuse pour dire qu'elle pensait qu'il existait un consentement. À des fins de clarification, il convient de préciser que le consentement :

- ne peut pas être donné par un silence ou l'absence de « non »;
- ne peut pas être donné par une personne qui est incapable de le fournir parce qu'elle est intoxiquée par l'alcool ou des drogues;
- ne peut pas être obtenu par des menaces ou coercition;
- ne peut pas être donné si la personne présumée avoir commis une violence sexuelle a abusé de sa position de confiance, de pouvoir ou d'autorité;
- n'a peut-être pas été donné comme il se doit lorsqu'une personne a un handicap qui limite ses moyens verbaux ou physiques d'interaction. Dans ces cas, il est extrêmement important de déterminer comment le consentement sera établi.

POLITIQUE DE RÉPONSE À LA VIOLENCE SEXUELLE ET DE PREVENTION

L'Université Laurentienne s'efforce d'offrir un environnement sécuritaire et inclusif à la population étudiante, au corps professoral, au personnel et aux visiteurs et ne tolère aucune violence, aucune discrimination et aucun harcèlement.

Elle prend le harcèlement sexuel et la violence sexuelle très au sérieux. La politique couvre la population étudiante, le corps professoral et le personnel. Cela signifie qu'en tant que membre de la communauté de l'Université Laurentienne, vous avez le droit de ne pas faire l'objet de harcèlement sexuel ou de violence sexuelle sur son campus et partout où elle a des activités.

Personne ne doit commettre ou menacer de commettre de la violence sexuelle. Cela inclut entre autres l'agression sexuelle, le harcèlement sexuel, la traque physique ou en ligne, l'outrage à la pudeur, des images de nature sexuelle dégradantes, la distribution sans consentement d'images ou de vidéos de nature sexuelle et le harcèlement en ligne.

L'Université Laurentienne croit les survivants et respecte leur décision définitive concernant leurs intérêts fondamentaux. Elle respecte aussi leurs choix quant au type et à la quantité de renseignements qu'ils divulguent sur leur expérience, et s'efforce de leur offrir des arrangements pour les études, le logement ou autres pour les aider.

Il existe un processus officiel pour répondre aux incidents de violence sexuelle.

L'Université Laurentienne organisera des activités d'éducation publique et de prévention.

La politique s'applique à toute personne qui vit, travaille ou étudie sur le campus.

Seulement un Canadien sur trois comprend ce que « consentement » signifie.

911

est une ressource immédiate en cas de violence sexuelle

PRÉVENTION SUR LE CAMPUS :

LES AGENTS DE SÉCURITÉ sont prêts à intervenir 7 jours par semaine, 365 jours par an. Il y a 16 téléphones d'urgence à l'extérieur et 38 à l'intérieur sur le campus.

705-673-6562 ou poste 6562
security@laurentian.ca

L'ACCOMPAGNEMENT est un service offert gratuitement à la population étudiante, au corps professoral et au personnel pour aller n'importe où sur le campus.

Horaires:
7 jours par semaine de 8 h à 2 h 705-562-5456

LE PROGRAMME DE TRAVAIL EN ISOLEMENT est offert aux membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel qui travaillent seuls en dehors des heures normales de bureau. Indiquez au Service de la sécurité votre nom, le lieu où vous vous trouvez et combien de temps vous pensez y rester, et un agent passera pendant les patrouilles habituelles.

705-673-6562 ou poste 6562

9/10

des agressions sexuelles déclarées au Canada visent des femmes.

1/2

des agressions sexuelles déclarées par les victimes visent des personnes âgées de 15 à 24 ans.

3x

3 x Les femmes indigènes sont trois fois plus susceptibles d'être victimes d'agressions sexuelles que les femmes non indigènes.

83%

des femmes handicapées subissent une forme quelconque de violence au cours de leur vie.

Source: Canadian Federation of Students-Ontario